



LE DÉPARTEMENT

PREFECTURE DU VAR

- 5 JUIL. 2023

ARRIVEE CABINET,

Le Président

Monsieur Evence RICHARD
Préfet du Var
Bld du 112ème Régiment d'infanterie
CS 31 209
83070 TOULON CEDEX

Affaire suivie par : Arnaud TOSTIVINT
Direction des infrastructures et de la mobilité
Pôle territorial Provence Méditerranée
☎ : 04 83 95 17 21
Nos réf : D23-02534
Vos réf : votre courrier du 10 mai 2023

Toulon, le 03 JUIL. 2023

Monsieur le Préfet,

Par courrier reçu le 15 mai 2023, vous avez sollicité l'avis du Département sur la demande de déclaration d'utilité publique concernant la création de la zone d'aménagement concertée VARECOPOLE, sur le territoire de la commune du Cannet-des-Maures.

Le projet VARECOPOLE participe à l'équité entre les territoires du Var, en favorisant un développement économique endogène sur le pôle urbain le Luc - le Cannet des Maures.

Aussi, je vous indique que le Département est favorable à ce projet, et je confirme que nous avons travaillé en concertation avec ses promoteurs pour faciliter son intégration dans la trame viaire départementale existante.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma haute considération.

R. o. u.

Jean-Louis MASSON

